



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LOI CLIMAT ET RESILIENCE : Impacts sur la loi EGalim

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Produits durables et de qualité (1/2)

Loi EGAlim

50% produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques au 1er janvier 2022

Loi Climat et résilience

Extension du champ des produits entrant dans le décompte

Produits issus du commerce équitable

Produits performants en matière d'environnement et d'approvisionnements directs

Produits issus d'exploitations bénéficiant de la certification environnementale de niveau 2

60% de viande/poisson durables et de qualité

100% de viande/poisson durables et de qualité

Restaurants de l'Etat

Extension

Extension à tous les restaurants collectifs « privés » à partir du 1^{er} janvier 2024

Gouvernement

Bilan statistique annuel au 1^{er} janvier de chaque année
Dès promulgation de la loi

dès promulgation de la loi

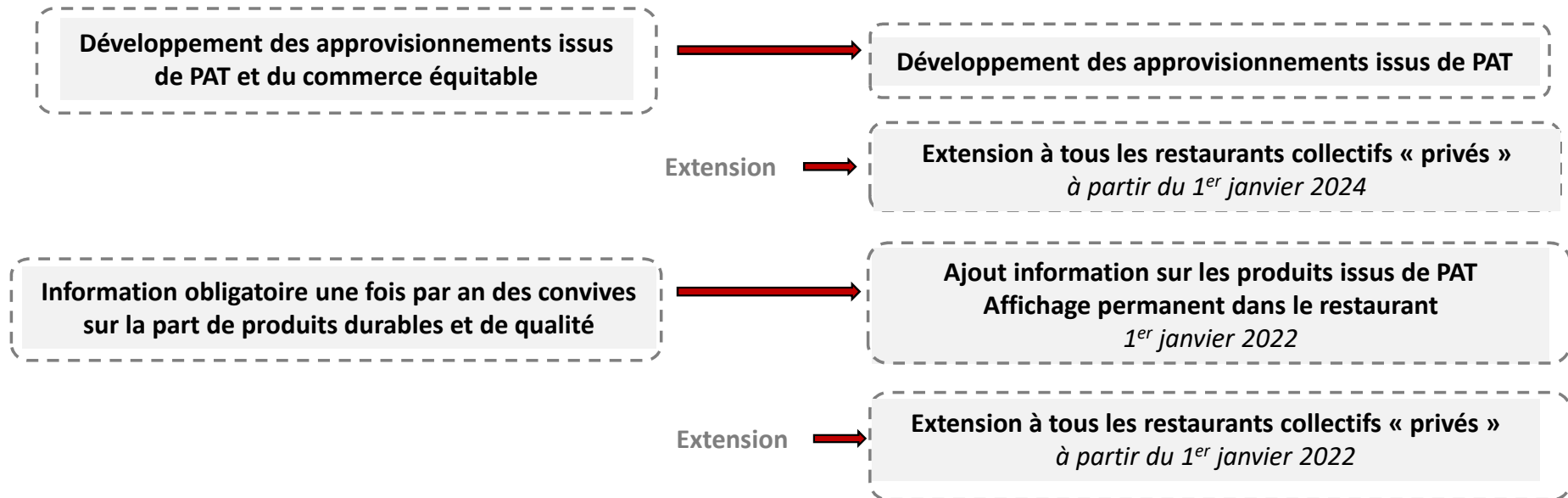
Fin au 1^{er} janvier 2027

1^{er} janvier 2024

Produits durables et de qualité (2/2)

Loi EGAlim

Loi Climat et résilience



Diversification des sources de protéines

Loi EGAlim

Expérimentation d'un menu végétarien hebdomadaire en restauration scolaire pendant 2 ans 2019/2021

Plan pluriannuel de diversification des sources de protéines

Pérennisation

Collectivités
Volontaires

Restaurants
de l'Etat

Tous
Obligation

Si >200
couverts/j

Extension

Loi Climat et résilience

Menu végétarien hebdomadaire obligatoire en restauration scolaire dès promulgation de la loi

Expérimentation d'une option végétarienne quotidienne pour les collectivités territoriales volontaires dès promulgation de la loi et pour une durée de 2 ans

Option végétarienne quotidienne obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2023

Diversification des sources de protéines dans la formation initiale et continue à la cuisine 2 ans après promulgation de la loi

Extension à tous les restaurants collectifs « privés » à partir du 1^{er} janvier 2024

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Loi EGAlim

Diagnostic et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

Tous
Obligation

Interdiction de rendre les excédents alimentaires impropres à la consommation

Si > 3000
repas/j

gestionnaires volontaires
de services de restauration
collective du « public »

Loi Climat et résilience

Expérimentation de solution de réservation de repas
dès promulgation de la loi et pour une durée de 3 ans

Zoom sur le « bilan statistique »

Contenu de la loi

« **A compter de la publication de la loi [...], le Gouvernement transmet au Parlement et rend public au 1er janvier un bilan statistique annuel** de l'application du présent article.

Ce bilan s'attache à éclairer le Parlement sur :

1° La **part des différentes catégories de denrées alimentaires** représentées au sein des produits de qualité servis ;

2° La **part des produits de qualité** servis répondant à **chacun des critères** définis au présent article ;

3° La part des produits de qualité répondant aux critères prévus au présent article, **issus d'un circuit court ou d'origine française.** »